

LE CROIX

ROUBAIX-TOURCOING 5 CENTIMES

BUREAU: ROUBAIX — 35, rue de Villalambert
TOURCOING — 85, rue des Ursulines



Adveniat regnum tuum
Dieu protège la France!
Mercredi 3 juin. — Sts CLOTILDE O. T.
Paris 1^{er} juin 1914

La journée

Aujourd'hui se termine le voyage de M. Polcari en Bretagne. Dans son discours, le président a exalté les gloires et le patriotisme des populations bretonnes.

Un Conseil de Cabinet tenu ce matin au ministère des Affaires étrangères, M. Doumergue a déclaré qu'il estimait nécessaire la démission du Cabinet.

La nouvelle de la démission sera officielle demain matin après une nouvelle réunion au ministère des Affaires étrangères.

La nouvelle Chambre des députés a ouvert ses travaux la nuit de la Pentecôte, 1^{er} juin.

Cette séance qui précéda M. le baron de Mackau à la fois doyen d'âge (82 ans) et de mandat législatif (48 ans), a été consacrée à l'élection d'un président et de deux vice-présidents provisoires.

M. Deschanel a été élu président provisoire; son élection à la présidence définitive ne fait pas doute.

La Conférence de Bâle a tourné à la déconfiture des parlementaires français qui, devant la vérité, ont lesteo entendu dans une déclaration, que la France a contribué par son attitude à la tension européenne, alors qu'elle n'a fait que riposter, tardivement, aux provocations cyniques de l'Allemagne.

Aujourd'hui c'est ouvert, à Paris, le Congrès fédéral de l'A. C. F. P.

Le nombre des victimes de la catastrophe de l'Empress-of-Ireland a été officiellement fixé à 1021.

Le navire aborder, le charbonnier « Sterstad », dont le commandant a une très grave responsabilité, a été assis à son arrivée à Montréal.

L'ambassade de France à Berlin a fait, après un gouvernement allemand, une démarche officielle au sujet de l'arrestation arbitraire de M. Clément Bayard.

Le descendant Henri sera remis en liberté mardi sous caution de 25 000 fr.

An Maroc, la pacification fait des progrès constants dans la région de Taza. Autour de Marrakech la situation est bonne.

Il semble bien que les insurgés albanais exigent le départ du prince de Wied, lequel ne veut pas s'en aller, et réclame des troupes aux puissances. Le détachement international de Scutari sera prochainement transféré à Durazzo.

De nouvelles bagarres ont eu lieu à Madrid et à Bilbao.

A Bilbao, une folle émeute, heureusement sans conséquence, de vicier l'infante Maria de la Paz.

Pèlerinage National à Lourdes

Le grand Pèlerinage National à Lourdes aura lieu, comme les années précédentes, pendant l'octave de l'Ascension (19-25 août). C'est la grande supplication de la France entière auprès de la Vierge des miracles. Il comprendra 14 ou 15 trains, venant des différents diocèses de France avec un millier de malades pauvres qui vont solliciter la grâce de leur guérison.

On peut, dès maintenant, présenter les demandes d'admission de malades.

S'adresser pour tous renseignements au Secrétariat du Pèlerinage National, 8, avenue de Breteuil, Paris, VII^e.

Le Mois littéraire et pittoresque
REVUE DES FAMILLES
Un an, 12 francs; étranger, 14 francs
PARIS, 1, RUE BAYARD, PARIS.

Combien il était impressionnant lorsqu'il stigmatisait les trop fréquentes compromissions !

Combien il était impressionnant lorsqu'il stigmatisait les trop fréquentes compromissions ! Combien il était solennel lorsqu'il adjurait les cardinaux et en leur personne l'univers catholique tout entier de veiller au dépôt de la foi !

Si le triomphe de l'Eglise au milieu de tous les périls et de tous les assauts dirigés contre elle dans le cours des siècles, est dû à l'indomptable fermeté de nos pères, à leur vigilance attentive, à leur sollicitude jalouse et à leur dévouement pour être originale en matière de doctrine, il ne fut peut-être en aucun temps aussi nécessaire de veiller sur ce dépôt sacré, afin d'en conserver l'intégrité et la pureté.

Nous sommes, hélas ! en un temps où l'on accueille et où l'on adopte avec une grande facilité certaines idées de conciliation de la foi avec l'esprit moderne, idées qui conduisent beaucoup plus loin qu'on ne pense, non pas seulement à l'affaiblissement, mais à la perte de la foi. On ne s'étonne plus de sentir qu'on se délecte avec des mots très vagues d'aspirations modernes, de force du progrès et de la civilisation, en affirmant l'existence d'une conscience laïque, d'une conscience politique opposée à la conscience de l'Eglise.

Contre laquelle on prétend au droit et au devoir de résister pour la corriger et la redresser. Il n'est pas rare de se rencontrer avec des personnes qui sèment les doutes et les incertitudes sur les vérités, et même des affirmations obtenues sur des erreurs manifestes sont fort condamnées, et qui, malgré cela, se permettent de ne s'être jamais éloignées de l'Eglise, parce que quelquefois elles ont suivi les pratiques chrétiennes. Oh ! combien de matelots, combien de pilotes et, ce qu'à Dieu ne plaise ! combien de capitaines de navires sur les nouveautés profanes et la science mensongère du temps, au lieu d'arriver au port, ont fait naufrage !

Puisque nos lecteurs comptent sur nous pour leur signaler tous les événements religieux graves, nous n'hésitons pas à leur dire : En voici un.

Qu'ils réalisent souvent ces leçons augustes.

Qu'ils en fassent la base de leur conduite.

Hors de là, on ne peut que s'égarer.

Parole du Pape, consigne de Dieu.

FRANCK

Autour du Consistoire

Le cardinal Sevin a pris solennellement possession samedi de la bulle par un protocole apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Le cardinal a remercié et il a rappelé que l'Eglise romaine et française et les rois de France ont contribué à la gloire de la Trinité des Monts, il a évoqué Marie-Pauline Jaricot, du diocèse de Lyon, qui vint prier à la Trinité.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

Après la lecture de la Bulle par un notaire apostolique et l'acte d'obédience accompli par les séminaristes, le recteur de l'église a retracé à la gloire de la Trinité des Monts et ses rapports avec la France.

FRANCK

M. Doumergue quitte le pouvoir

Au Conseil de Cabinet

Le Conseil de Cabinet s'est réuni, ce matin, à 10 h. 1/2, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le président du Conseil a fait un exposé de la situation politique, et a indiqué les raisons qui l'amènent à envisager comme nécessaire la démission du Cabinet.

Le Conseil a décidé de se réunir demain matin, à 9 h. 1/2, au ministère des Affaires étrangères.

Les motifs de la démission

Les raisons qui obligent M. Doumergue à se retirer sont graves.

Il est effrayé de sa victoire, et sait quels maîtres impérieux le parti radical-socialiste s'est donné en favorisant l'élection des 102 députés. Il redoute de voir la question de la loi de trois ans se poser brutalement devant la Chambre, et de y résister une majorité qu'avec le concours des voix modérées, sur lesquelles il ne veut pas compter.

Enfin, la question financière, si grave, si inquiétante, lui inspire de telles craintes qu'il préfère léguer à son successeur les difficultés qu'il prévoit.

Bon ministère n'a ni l'autorité suffisante, ni la confiance nécessaire pour réaliser, par exemple, l'inévitable emprunt dans des conditions satisfaisantes, pour remettre à flot notre Trésorerie complètement épuisée et pour élaborer un plan financier permettant de faire face aux lourdes charges permanentes, sans paralyser par des impôts inquisitoriaux et vexatoires l'essor économique du pays.

Ces dernières raisons — les vraies, les seules — ont fixé sa décision de se retirer.

Le successeur ?

Quel sera le successeur ? M. Doumergue l'a déjà, dit-on, désigné. Ce sera M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, dont il indiquera le nom en président de la République.

M. Viviani acceptera-t-il ?

FRANCK

La rentrée de la Chambre

La réunion des groupes

On le croit généralement, bien que le ministre de l'Instruction publique ne paraisse pas pressé d'assumer les responsabilités du gouvernement.

Trouver un ministre des Finances, un ministre des Affaires étrangères, un ministre de la Guerre à la hauteur de leurs fonctions en est une plus délicate encore.

Les amis de M. Combes voudraient que le Petit Père fit partie de la combinaison ; à l'intérieur ou à l'extérieur.

M. Viviani surmontera-t-il toutes ces difficultés ? Nous le verrons lorsqu'il sera à l'œuvre et lorsque nous serons fixés par l'orientation qu'il donnera à son Cabinet, sur l'attitude qu'il compte prendre dans l'application de la loi de trois ans et dans l'élaboration des projets financiers.

GAZETTE

La France d'il y a cent ans

Il y a cent ans, la France apprenait le sort que venait de lui faire le traité de Paris, signé le 30 mai, après vingt années de guerres presque incessantes.

Aux termes de ce traité, l'ancienne France resta agrandie de plusieurs fractions de territoire qui, venant s'ajouter aux départements du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin et du Doubs et formant un nouveau département, celui de Mont-Blanc, pris sur la Savoie, ajoutés au territoire national une étendue de 150 milles carrés et 450 000 âmes à sa population. D'après cette délimitation, la forteresse de Landan restait à la France.

Les coura effilés nous reconnaissaient, en outre, la possession de la principauté d'Avignon et du comtat Venaissin. Sauf ces adjonctions la France perdait les coquilles de la République et de l'Empire, montant à une population évaluée à 15 360 000 âmes.

Le gouvernement britannique proclama, en outre, en son nom et au nom de ses alliés, l'engagement de restituer à la France la majeure partie des colonies et des établissements qu'elle possédait en 1^{er} janvier 1792.

Depuis, nous avons perdu, provisoirement, deux de nos plus belles provinces ; nous avons gagné, la Savoie, l'Algérie et coquis un vaste empire colonial.

Talon rouge

Sur la couverture du Cri de Paris de cette semaine, le dessin est signé Jehan Testevuide.

Un homme de mise élégante, chaussé de cuir et ganté de blanc, se dirige vers le Palais des députés. Il a l'allure pressée et le geste triomphal. Car les Mammertins ont de nouveau fait de cet homme leur représentant à la Chambre.

Il s'écrie : « Professeurs, suivez mes traces ! Et ces traces, ce sont celles qu'impriment sur le sol, en tâches de sang, ses bottines.

En haut de page, un titre : TALON ROUGE.

FRANCK

Comment les socialistes sont placés à la Chambre

Nous avons dit déjà que les socialistes unifiés n'avaient plus suffisamment de places dans les tréves de gauche de la salle des séances de la Chambre.

A ce sujet l'humanité fait paraître le plan ci-dessus montrant comment ont été répartis par les soins de la questure, les députés socialistes.

Une moitié à l'extrême-gauche, l'autre moitié à l'extrême-droite. Trois à gauche et un, tout seul, au centre gauche !

Leurs places sont marquées dans notre dessin par des points noirs.

Et l'harmonie de protester contre ce qu'elle appelle une « chinoiserie ».

Cette chinoiserie, dit-elle, peut avoir de sérieux inconvénients.

Lorsque les socialistes manifesteront leurs sentiments, lorsqu'ils approuveront l'un des leurs, par exemple, l'Officiel enregistrera-t-il des applaudissements à l'extrême gauche et à droite ? On n'y comprendra plus rien.

Les députés eux-mêmes ne deviendront-ils pas plus difficiles, par suite de cette répartition illogique ? Un ministre est à la tribune, il répond à une interpellation socialiste. Il parle tout d'abord à l'extrême-gauche. Mais les socialistes qui sont à droite interviennent, font des objections. Le voilà pris entre deux feux !

Enfin, nous avons le droit de réclamer pour notre parti les conditions matérielles lui permettant de se concerter et de suivre commodément les discussions.

None demandons donc qu'on en finisse avec un système absurde, et que l'attribution des places à la Chambre s'opère enfin selon les règles du bon sens.

La rentrée de la Chambre

La réunion des groupes

On le croit généralement, bien que le ministre de l'Instruction publique ne paraisse pas pressé d'assumer les responsabilités du gouvernement.

Trouver un ministre des Finances, un ministre des Affaires étrangères, un ministre de la Guerre à la hauteur de leurs fonctions en est une plus délicate encore.

Les amis de M. Combes voudraient que le Petit Père fit partie de la combinaison ; à l'intérieur ou à l'extérieur.

M. Viviani surmontera-t-il toutes ces difficultés ? Nous le verrons lorsqu'il sera à l'œuvre et lorsque nous serons fixés par l'orientation qu'il donnera à son Cabinet, sur l'attitude qu'il compte prendre dans l'application de la loi de trois ans et dans l'élaboration des projets financiers.

GAZETTE

La France d'il y a cent ans

Il y a cent ans, la France apprenait le sort que venait de lui faire le traité de Paris, signé le 30 mai, après vingt années de guerres presque incessantes.

Aux termes de ce traité, l'ancienne France resta agrandie de plusieurs fractions de territoire qui, venant s'ajouter aux départements du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin et du Doubs et formant un nouveau département, celui de Mont-Blanc, pris sur la Savoie, ajoutés au territoire national une étendue de 150 milles carrés et 450 000 âmes à sa population. D'après cette délimitation, la forteresse de Landan restait à la France.

Les coura effilés nous reconnaissaient, en outre, la possession de la principauté d'Avignon et du comtat Venaissin. Sauf ces adjonctions la France perdait les coquilles de la République et de l'Empire, montant à une population évaluée à 15 360 000 âmes.

Le gouvernement britannique proclama, en outre, en son nom et au nom de ses alliés, l'engagement de restituer à la France la majeure partie des colonies et des établissements qu'elle possédait en 1^{er} janvier 1792.

Depuis, nous avons perdu, provisoirement, deux de nos plus belles provinces ; nous avons gagné, la Savoie, l'Algérie et coquis un vaste empire colonial.

Talon rouge

Sur la couverture du Cri de Paris de cette semaine, le dessin est signé Jehan Testevuide.

Un homme de mise élégante, chaussé de cuir et ganté de blanc, se dirige vers le Palais des députés. Il a l'allure pressée et le geste triomphal. Car les Mammertins ont de nouveau fait de cet homme leur représentant à la Chambre.

Il s'écrie : « Professeurs, suivez mes traces ! Et ces traces, ce sont celles qu'impriment sur le sol, en tâches de sang, ses bottines.

En haut de page, un titre : TALON ROUGE.

FRANCK

Comment les socialistes sont placés à la Chambre

Nous avons dit déjà que les socialistes unifiés n'avaient plus suffisamment de places dans les tréves de gauche de la salle des séances de la Chambre.

A ce sujet l'humanité fait paraître le plan ci-dessus montrant comment ont été répartis par les soins de la questure, les députés socialistes.

Une moitié à l'extrême-gauche, l'autre moitié à l'extrême-droite. Trois à gauche et un, tout seul, au centre gauche !

Leurs places sont marquées dans notre dessin par des points noirs.

Et l'harmonie de protester contre ce qu'elle appelle une « chinoiserie ».

Cette chinoiserie, dit-elle, peut avoir de sérieux inconvénients.

Lorsque les socialistes manifesteront leurs sentiments, lorsqu'ils approuveront l'un des leurs, par exemple, l'Officiel enregistrera-t-il des applaudissements à l'extrême gauche et à droite ? On n'y comprendra plus rien.

Les députés eux-mêmes ne deviendront-ils pas plus difficiles, par suite de cette répartition illogique ? Un ministre est à la tribune, il répond à une interpellation socialiste. Il parle tout d'abord à l'extrême-gauche. Mais les socialistes qui sont à droite interviennent, font des objections. Le voilà pris entre deux feux !

Enfin, nous avons le droit de réclamer pour notre parti les conditions matérielles lui permettant de se concerter et de suivre commodément les discussions.

None demandons donc qu'on en finisse avec un système absurde, et que l'attribution des places à la Chambre s'opère enfin selon les règles du bon sens.

La rentrée de la Chambre

La réunion des groupes

On le croit généralement, bien que le ministre de l'Instruction publique ne paraisse pas pressé d'assumer les responsabilités du gouvernement.

Trouver un ministre des Finances, un ministre des Affaires étrangères, un ministre de la Guerre à la hauteur de leurs fonctions en est une plus délicate encore.

Les amis de M. Combes voudraient que le Petit Père fit partie de la combinaison ; à l'intérieur ou à l'extérieur.

M. Viviani surmontera-t-il toutes ces difficultés ? Nous le verrons lorsqu'il sera à l'œuvre et lorsque nous serons fixés par l'orientation qu'il donnera à son Cabinet, sur l'attitude qu'il compte prendre dans l'application de la loi de trois ans et dans l'élaboration des projets financiers.

GAZETTE

La France d'il y a cent ans

Il y a cent ans, la France apprenait le sort que venait de lui faire le traité de Paris, signé le 30 mai, après vingt années de guerres presque incessantes.

Aux termes de ce traité, l'ancienne France resta agrandie de plusieurs fractions de territoire qui, venant s'ajouter aux départements du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin et du Doubs et formant un nouveau département, celui de Mont-Blanc, pris sur la Savoie, ajoutés au territoire national une étendue de 150 milles carrés et 450 000 âmes à sa population. D'après cette délimitation, la forteresse de Landan restait à la France.

Les coura effilés nous reconnaissaient, en outre, la possession de la principauté d'Avignon et du comtat Venaissin. Sauf ces adjonctions la France perdait les coquilles de la République et de l'Empire, montant à une population évaluée à 15 360 000 âmes.

Le gouvernement britannique proclama, en outre, en son nom et au nom de ses alliés, l'engagement de restituer à la France la majeure partie des colonies et des établissements qu'elle possédait en 1^{er} janvier 1792.

Depuis, nous avons perdu, provisoirement, deux de nos plus belles provinces ; nous avons gagné, la Savoie, l'Algérie et coquis un vaste empire colonial.

Talon rouge

Sur la couverture du Cri de Paris de cette semaine, le dessin est signé Jehan Testevuide.

Un homme de mise élégante, chaussé de cuir et ganté de blanc, se dirige vers le Palais des députés. Il a l'allure pressée et le geste triomphal. Car les Mammertins ont de nouveau fait de cet homme leur représentant à la Chambre.

Il s'écrie : « Professeurs, suivez mes traces ! Et ces traces, ce sont celles qu'impriment sur le sol, en tâches de sang, ses bottines.

En haut de page, un titre : TALON ROUGE.

FRANCK

Comment les socialistes sont placés à la Chambre

Nous avons dit déjà que les socialistes unifiés n'avaient plus suffisamment de places dans les tréves de gauche de la salle des séances de la Chambre.

A ce sujet l'humanité fait paraître le plan ci-dessus montrant comment ont été répartis par les soins de la questure, les députés socialistes.

Une moitié à l'extrême-gauche, l'autre moitié à l'extrême-droite. Trois à gauche et un, tout seul, au centre gauche !

Leurs places sont marquées dans notre dessin par des points noirs.

Et l'harmonie de protester contre ce qu'elle appelle une « chinoiserie ».

Cette chinoiserie, dit-elle, peut avoir de sérieux inconvénients.

Lorsque les socialistes manifesteront leurs sentiments, lorsqu'ils approuveront l'un des leurs, par exemple, l'Officiel enregistrera-t-il des applaudissements à l'extrême gauche et à droite ? On n'y comprendra plus rien.

Les députés eux-mêmes ne deviendront-ils pas plus difficiles, par suite de cette répartition illogique ? Un ministre est à la tribune, il répond à une interpellation socialiste. Il parle tout d'abord à l'extrême-gauche. Mais les socialistes qui sont à droite interviennent, font des objections. Le voilà pris entre deux feux !

Enfin, nous avons le droit de réclamer pour notre parti les conditions matérielles lui permettant de se concerter et de suivre commodément les discussions.

None demandons donc qu'on en finisse avec un système absurde, et que l'attribution des places à la Chambre s'opère enfin selon les règles du bon sens.